

A S S A M

Petit historique de sa création à 1989

En 1963, il n'y avait pas d'Association Sportive à Saint-Aubin de Médoc, commune d'environ 450 habitants.

Dans le cadre d'activités concernant le domaine spatial, la S.E.R.E.B. (Société pour l'Etude et la Réalisation d'Engins Balistiques) fut créée fin 1959 pour devenir l'architecte industriel de la mise en œuvre de fusées civiles et militaires. En suite de quoi un effort important de décentralisation fut décidé ce qui amena notre Société à acheter le domaine de Villepreux situé près du Tronquet

Dès les derniers mois de 1963 de solides contacts avaient été établis avec la Municipalité et tout particulièrement le maire monsieur René ESCARRET. Ce dernier, conscient du développement de sa commune dans les années qui allaient suivre compris qu'entre autre préoccupations il fallait créer une Association Sportive. Il nous demanda de l'aider dans cette entreprise ; c'est ainsi que je devins le principal interlocuteur pour la mener à bien.

Je m'attachais donc à faire la connaissance des Conseillers Municipaux parmi lesquels Robert DESBATS et Roland MALEYRAN. Le premier, sportif cycliste d'un certain renom sur le plan national me semblait tout désigné pour assurer la présidence d'une future association. Quant au deuxième, très compréhensif, il mit à notre disposition deux terrains contigus situés le long du ruisseau « Cagaraou » près de la route de Germignan en attendant que soient définis les contours d'un stade digne de ce nom. Avec quelques volontaires, jeunes et moins jeunes, l'on aménagea sommairement ces terrains prêtés pour permettre à une 1^{ère} section de football de s'entraîner et recevoir en « amicale » des équipes voisines, en attendant mieux.

Dans un même temps il a fallu établir des statuts et choisir une future dénomination afin de déposer auprès de la Préfecture de la Gironde la déclaration d'association réglementaire, ce qui fut réalisé dans le 2^{ème} trimestre 1964. Il existait des statuts type que l'on aménagea en fonction de notre avenir. Par exemple dès l'abord notre association fût présentée comme Omnisports pour permettre toutes sortes d'activités autres que le football. Par ailleurs, après consultation des appellations environnantes, nous décidâmes de choisir le sigle A.S.S.A.M. malgré la proximité de la déjà grande association voisine qui était l'A.S.S.M. C'est bien entendu lors de la d'une 1^{ère} Assemblée Générale, en présence d'environ une trentaine de personnes, que furent approuvés et les statuts et la désignation de l'A.S.S.A.M. Malgré mes demandes réitérées, notre sportif Saint aubinois Robert DESBATS ne voulut pas prendre la présidence de cette toute nouvelle association ce qui m'échut de facto.

C'est en octobre 1964 que l'on organisa une petite fête pour le baptême de l'ASSAM dans un hangar tout proche de l'ancienne Mairie décoré par nos soins en particulier avec des pots de résine emplis de cire pour servir de chandelles. En dehors du Maire et des Conseillers Municipaux, il fallait noter aussi la présence du Conseiller Général et Maire de Saint-Médard Christian DUSSEDAT et du président de l'ASSM Robert MONSEAU qui m'avait bien aidé dans ses conseils

L'avenir de notre Association dépendait principalement du choix géographique de terrain permettant la mise en œuvre d'un stade. Dans un 1^{er} temps le Maire qui disposait à l'emplacement des actuels lotissements « Clos des Garouilles et des Tourterelles » de plusieurs hectares, avaient envisagé de l'installer à cet endroit. Mais après nombre déplacements sur les lieux, je me suis rendu compte que le site était trop enfermé dans les bois et très humide. Je suggérai alors un secteur qui me semblait beaucoup plus approprié, c'est-à-dire au lieu-dit « Le Hiou » qui appartenait à Madame LANGLOIS ; comme elle était aussi propriétaire de nombreux hectares aux « Garouilles » l'échange put se faire pour la négociation. C'est ainsi que naquit l'emplacement du stade qui porte désormais le nom de René ESCARRET.

Le début des rencontres officielles de football se pratiqua dans les premières années sous la houlette du District Médoc ce qui nous amena à parcourir la presqu'île jusqu'à Saint-Vivien, Vertheuil etc... C'est à cette occasion que j'ai passé mon permis de transport en commun pour amener le dimanche les joueurs et supporters dans un petit car Renault de 30 places acheté par la S.E.R.E.B pour les transports scolaires, qui m'était prêté afin de dynamiser notre jeune équipe parmi laquelle, entre autres joueurs, j'ai retenu le nom de la famille PASTOR père et 2 fils.

Sur le plan financier, la Municipalité contribua largement au développement de l'ASSAM : mise en œuvre de la plaine des sports, construction des vestiaires-douches est, et dans un même temps attribution de subventions de fonctionnement chaque année. En complément nous étions dans la nécessité de nous débrouiller pour faire face à des dépenses de tous ordres ; c'est pourquoi dans les années 70 nous avons prêté en location à un collègue l'un de nos terrains de foot pour une utilisation un jour par semaine. Heureusement que ce bénévolat donna dès l'origine sa pleine mesure : à titre d'exemple, notre trésorier Pierre SERRA récupéra à la P.N.S.M. plus d'un kilomètre d'anciens tuyaux qui, mis en condition devinrent les mains courantes des premiers terrains. Autre fait notable, le Comité d'Etablissement et l'Association Sportive de NORD-AVIATION/St-Médard, appuyés par notre nouveau trésorier Roland DEBAERE, nous proposèrent une importante participation financière pour la construction des 2 premiers cours de tennis.

Plusieurs autres sections sportives vinrent s'ajouter à la toute première : rugby, tennis, judo, etc... L'ASSAM prêta aussi son assistance temporaire à des sections à but culturel comme la Danse en attendant la création d'une autre grande Association qui est devenu le C.E.S.A.M.

Sur le plan administratif, nous avons décidé la modification des statuts en particulier parce que j'avais remarqué que lors des Assemblées Générales les 50 ou 100 personnes qui avaient fait l'honneur de se déplacer la première fois ne revenaient pas lors de la 2^{ème} tenue. La préfecture, « qui ne dit mot consent », a entériné les modifications apportées. Entre 1964 et 1989, j'ai eu à organiser environ une bonne trentaine d'A.G. ordinaires et 4 ou 5 extraordinaires, sans parler de toutes les réunions préparatoires.

Il fallait bien que les efforts consentis pendant des années pour faire prospérer l'ASSAM, environ 1 000 adhérents de tous âges en 1989, soient un jour reconnus par les autorités officielles ; c'est pour cela que le service de la Jeunesse et des Sports en Gironde nous proposa 3 médailles de bronze dont je fus titulaire avec messieurs SIERRA et FRANÇOIS.

En tant que président fondateur et honoraire, après 25 ans passés à favoriser le développement de tous les sports qui émergent à Saint-Aubin-de-Médoc pendant cette période grâce à tant d'équipes bénévoles, j'ai éprouvé une certaine satisfaction des résultats obtenus, malgré les obstacles divers dressés tout au long du parcours. Pour en terminer, il faut à nouveau mentionner la section de football qui n'a jamais cessé ses activités depuis l'origine soit 40 ans en 2004 grâce aussi à la contribution importante des éléments extérieurs de la commune.

Texte rédigé en juillet 2004
par **Monsieur Bernard de NOBLENS**
Président Fondateur de l'ASSAM
de 1964 à 1989
et Président Honoraire